

AUFARNE S Denis Prugue  
225 E chemin St Joseph  
84110 SEGNET

le 19/10/2020.

Monsieur le Président,

Une enquête publique a été diligentée afin que les administrés puissent formuler leur avis sur le futur SCOT de la CCVV. (bien qu'aucune affiche n'ait été placardée sur la commune ou inscrite sur le Tableau d'information de la commune) spécifiant jours et heures de présence du commissaire enquêteur.

Ce SCOT servira à l'élaboration du futur PLU de la commune. Or il ne satisfait pas Monsieur le Maire et il vous a envoyé une lettre le 21/9/2020 demandant des modifications. Ayant eu copie de ce courrier, nous vous signifiions notre désaccord.

Le comblement des dents creuses à St Joseph est un non sens d'autant qu'aucune demande d'études financière et technique des infrastructures n'ont été faites par la mairie.

En effet d'une part Segnet étant classé parmi les plus beaux villages de France, la vue d'un lotissement en arrivant de Sabliet dénaturerait le paysage et la beauté de ce site.

D'autre part l'arrachage de 4,5 Ha de vigne en AOP Côtes du Rhône village Segnet proposée par la mairie n'est pas judiciaire puisque la chambre d'agriculture a déjà

De plus ces 4,5 Ha ne sont la propriété que d'une seule personne nouvellement élu au conseil municipal !!!!

Ensuite pour rendre la zone et plus constructible les infrastructures à réaliser sont incommensurables :

- \* Réalisation des VRD aux normes
- \* Réalisation des canalisations des eaux pluviales ainsi que d'un bassin de rétention (voire plusieurs)
- \* Réalisation du tout à l'égout
- \* extension de l'éclairage public

⚠ A Noter qu'une étude hydraulique a été réalisée le 17/5/2018 par M<sup>r</sup> BARIO et présentée en Maire - Pourquoi le Maire l'a-t-il occultée ???

Qu'en sera-t-il de ce surcoût financier non quantifié ???

Qu'en sera-t-il des hausses des impôts locaux sur le bâti et le non bâti ?..?

Qu'en sera-t-il des conséquences financières pour le budget communal ???

Enfin Seguret est truffée d'autres dents creuses dont la constructibilité serait nettement moins pénalisante pour la commune car les infrastructures sont majoritairement présentes :

- \* Autour du lotissement charasse quartier le Paulin
- \* Quartier la gare autrefois Centre du village
- \* autour du stade quartier le Clos
- \* Quartier la Combe pourquoi ne pas réaliser un centre de vie, un cœur de village autour de la Prairie, de l'école, de la Poste pourquoi ici aussi les infrastructures existent -

Pourquoi la Prairie n'a pas procédé à des études chiffrées ??

Pourquoi la Prairie n'a pas envisagé d'autres zones ??

Pourquoi la Prairie s'adresse-t-elle sur St Joseph ???

En conclusion, par ce courrier nous souhaitons réagir face à l'entêtement de la Prairie dans ce projet et espérons que nos arguments techniques et financiers trouveront une écoute auprès de vous.

Vous souhaitant bonne réception, recevez, Monsieur le Président nos sincères salutations



R. Yau